

Pour affichage et diffusion

AVIS DE CONCOURS - SESSION 2018 - Les personnels **ADMINISTRATIFS, SOCIAUX** ET DE **SANTE**

Les inscriptions aux concours ASS déconcentrés, aux examens professionnels réservés de SAENES, d'Assistant de service sociale et au recrutement sans concours d'Adjoint administratif se feront par INTERNET sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/siac3>

- ➔ Sélectionnez votre académie d'origine soit Lille ou Amiens
du **mardi 6 février 2018, à partir de 12 heures** (heure de Paris),
au **mardi 6 mars 2018, à 17 heures** (heure de Paris)

Sont concernés par ces dispositions les candidats aux concours, aux examens professionnels et au recrutement sans concours de :

- Adjoint administratif C2	Interne	AMIENS et LILLE
- Adjoint administratif C1	Réservé sans concours	AMIENS et LILLE
- Adjoint administratif C1	Recrutement sans concours	AMIENS
- SAENES classe normale	Examen professionnalisé réservé	AMIENS et LILLE
- SAENES classe normale	Interne	AMIENS et LILLE
- SAENES classe normale	Externe	LILLE
- SAENES classe supérieur	Interne	AMIENS
- Assistant de service social	Externe	AMIENS et LILLE
- Assistant de service social	Examen professionnalisé réservé	AMIENS
- Infirmier		AMIENS et LILLE

Il est recommandé aux candidats de se reporter au B.O n°26 du 20 juillet 2017 afin de prendre connaissance de la note de service n° 2017-125 du 18-7-2017 précisant les modalités d'organisation au titre de la session 2018.

<http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Il est recommandé aux candidats de se conformer aux dispositions académiques et aux dates de remise de dossier d'inscription, pièces jointes, pièces complémentaires qui leur seront communiquées :

- Sur le serveur d'inscription
- Sur le récapitulatif d'inscription
- Sur la liste des pièces demandées

Il est rappelé aux candidats qu'ils doivent consulter ce calendrier sur le site de l'académie d'Amiens à l'adresse suivante :

<http://www.ac-amiens.fr>

Rubrique "Recrutement"